



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 040-214001554-20240625-240625H1554H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq juin à dix-neuf heures onze, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de Thierry GALLEA, Président.

Date de la convocation : samedi 22 juin 2024

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Cédric CHATON, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Carine DUPUY a donné pouvoir à M. Thierry GALLEA Maire; Marc VERNIER a donné pouvoir à Mme Marie DURAN Conseiller

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20240625-006

LOTISSEMENT GRAN JAN - VENTE LOT N°28

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 avril 2023, du 7 juillet 2023, du 26 janvier 2024, du 24 mai 2024, qui déterminent le prix de vente des lots et les conditions qui régissent le lotissement communal GRAN JAN,

VU l'avis favorable en date du 10 juin 2024 de la Commission lotissement en charge de l'attribution des lots du lotissement communal GRAN JAN,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'une offre d'achat a été déposée par Madame SARRADE Chloé et Monsieur SARRADE Jérémy pour le lot n° 28 du lotissement communal GRAN JAN, sise 2 Rue des Ortolans, d'une contenance de 700 m².

L'offre d'achat suivante a été formulée :

Numéro du lot_____	28
Référence cadastrale_____	A 498 (Parcelle d'origine)
Surface en m ² _____	700
Prix HT au m ² _____	70 €
Prix TTC au m ² _____	84 €
Prix TTC du lot_____	58 800,00 €
Adresse du terrain_____	2 rue des Ortolans 40260 LINXE



Pour rappel, ce futur acquéreur a accepté les conditions des délibérations créant le lotissement communal GRAN JAN.

Cette vente est soumise aux droits d'enregistrement qui seront payés par l'acquéreur, ainsi que les frais liés à l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, décide :

ARTICLE 1 -

AUTORISER Monsieur le Maire à accepter l'offre d'achat ci-dessus,

ARTICLE 2 -

DÉSIGNER la SCP PETGES - Etude notariale de Maître François PETGES et Maître Stéphane PETGES, Notaires associés, située au 302, Rue du Juston des actes de cession

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de cession et l'acte authentique,

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote)

Signé le 26/06/2024

Le secrétaire de séance
Cécilie CHATON



Thierry GALLEA